



Feasibility study for environmental product information based on life cycle approaches (ESU-services, 2010)¹

Principaux résultats

Objectifs

Cette étude de faisabilité, consacrée à l'information environnementale sur les produits en fonction de leur cycle de vie, vise en premier lieu à déterminer comment quantifier et évaluer les impacts environnementaux des produits (émissions de polluants, consommation de ressources naturelles et dommages consécutifs pour l'être humain et la nature) en vue de transmettre des informations environnementales aux consommateurs. Le rapport présente des recommandations sur la manière de fournir à ces derniers des informations qui soient à la fois compréhensibles et pertinentes.

Méthodes de quantification et d'évaluation écologique des produits

Les analyses de quantification et d'évaluation écologique des produits peuvent être effectuées à l'aide de méthodes par indicateurs, visant une charge environnementale spécifique telle que la production de CO₂, la consommation d'énergie ou la consommation d'eau. Le relevé étant toutefois limité, elles ne sont en l'espèce pas appropriées, d'autant plus qu'il existe d'autres approches permettant d'évaluer les atteintes globales à l'environnement. Pour les informations environnementales sur les produits, les auteurs de l'étude recommandent la méthode de l'écobilan, qui dresse l'inventaire des différentes charges environnementales (polluants dans le sol, l'eau et l'air, gaz à effet de serre et consommation d'énergie) sur l'ensemble du cycle de vie, de la production des matières premières jusqu'à l'élimination des déchets.

Parmi les méthodes existantes, certaines prévoient le regroupement des charges environnementales en une seule valeur indicative. L'évaluation de chaque type de charge environnementale repose en règle générale non seulement sur des connaissances scientifiques, mais également sur des valeurs pondérées en fonction des objectifs politiques.

Après avoir comparé cinq approches d'évaluation, les auteurs de l'étude recommandent la **méthode de la saturation écologique (écofacteurs 2006)**, qui exprime les résultats en unités de charge écologique (UCE). Outre qu'elle relève toute une série d'impacts environnementaux, cette méthode peut être développée et appliquée à différents niveaux (produit, région/pays) et reflète bien les objectifs de la politique suisse de l'environnement.

Sources de données

Les auteurs de l'étude ont examiné les banques de données potentiellement appropriées pour établir des écobilans sur la base de plusieurs critères (étendue des données, degré de détail, qualité/assurance qualité, cohérence des données disponibles et transparence de leur documentation) et recommandent d'utiliser la **banque de données ecoinvent** (version v2.2). Ils préconisent de la compléter avec des données spécifiques aux produits – par exemple pour les textiles, les cosmétiques, les denrées alimentaires et l'électronique de divertissement – afin d'atteindre le degré de détail requis pour pouvoir les comparer. Il n'est pas possible d'évaluer d'une manière générale le temps supplémentaire requis pour ce faire,

¹ A télécharger sous <http://www.bafu.admin.ch/consommation-environnement>

car il varie fortement d'un produit à l'autre.

Niveaux d'objectifs pour les informations environnementales

Une réduction des impacts environnementaux liés à la consommation peut être obtenue à différents niveaux de décisions d'achat. Dans le domaine de l'alimentation, par exemple, on trouve au niveau le plus général le fait de prévoir un repas à base de produits végétaux plutôt qu'animaux et, à un niveau plus spécifique, celui de choisir entre diverses sortes de légumes ou de céréales. Les décisions d'achats à des niveaux généraux présentent un plus grand potentiel de réduction de l'impact environnemental. S'agissant de la charge environnementale d'un ménage, la quantité annuelle de viande consommée joue ainsi un rôle beaucoup plus important que le choix entre deux sortes de viande de bœuf (conventionnelle ou bio). Les auteurs de l'étude recommandent donc d'élaborer dans un premier temps des informations pour les niveaux de décision les plus généraux et d'introduire progressivement seulement une différenciation entre produits analogues.

Concrètement, il convient selon eux de fournir des informations environnementales en premier lieu pour les catégories de produits dont la charge environnementale est la plus importante et pour lesquels les consommateurs disposent d'une réelle marge de manœuvre, ce qui est le cas notamment dans les domaines suivants: mobilité, vacances, logements, systèmes de chauffage, appareils électriques, électronique de divertissement, textiles, ou encore meubles.

Phases du cycle de vie des produits à analyser

Selon les produits, les atteintes environnementales les plus fortes sont générées pendant la phase de production ou la phase d'utilisation. Dans ce second cas, elles ne peuvent être déterminées avec précision, car elles dépendent beaucoup du comportement des consommateurs. Il est donc difficile d'évaluer de façon systématique tout le cycle de vie d'un produit, raison pour laquelle les auteurs de l'étude estiment qu'il n'est souvent pas possible de déterminer les impacts environnementaux de manière complète et universellement valable.

Ils recommandent de recenser et d'indiquer les charges environnementales causées par les produits jusqu'au moment de leur commercialisation (« du berceau au point de vente »), et ce par unité achetée (p. ex. litre de lait, pot de yaourt ou miche de pain).

A leurs yeux, les atteintes environnementales sur l'ensemble du cycle de vie (utilisation incluse) devraient être signalées en sus à chaque fois qu'elles sont pertinentes pour la charge environnementale globale, par exemple pour les produits consommant de l'énergie (à savoir tous les produits munis d'une prise ou d'un réservoir). La charge environnementale doit alors être indiquée pour une utilisation définie (pour un lave-linge, p. ex., on précisera l'impact d'un cycle de lavage à 60 degrés pour 5 kg de textile). Ce principe limite cependant la comparabilité avec des produits similaires (un lave-linge, p. ex., ne peut pas être comparé avec un sèche-linge).

Présentation des informations

Dans un souci de clarté, les résultats obtenus après l'évaluation d'un produit (p. ex. les UCE) devraient être accompagnés d'une valeur cible (p. ex. charge environnementale maximale admise en Suisse) et convertis en une unité connue de tout un chacun. Les auteurs de l'étude proposent par exemple l'unité « temps »: une « éco-année » de 365 « éco-jours » équivaldrait aux valeurs cibles correspondant à une consommation dite « écologique ». Il serait ainsi possible d'établir une comparaison entre les produits et de définir des valeurs de référence pour les consommateurs moyens.

Conclusion

La publication d'informations environnementales est un souhait formulé par de nombreux consommateurs. L'évaluation globale d'un produit exige cependant des analyses à plusieurs niveaux – méthode, administration et conception – qu'il n'est pas toujours possible de mener de front. Les auteurs de l'étude mettent en évidence la nécessité de simplifier certaines procédures, mais proposent également des moyens concrets en vue de fournir des informations pertinentes et globales. Leurs recommandations pourraient être mises en œuvre dans le cadre de projets pilotes.